



**HAL**  
open science

# Entre phonologie et lexique : l'alternance schwa/è en français

Joaquim Brandão de Carvalho

► **To cite this version:**

Joaquim Brandão de Carvalho. Entre phonologie et lexique : l'alternance schwa/è en français. Le Français Moderne - Revue de linguistique Française, 2020. halshs-02971895

**HAL Id: halshs-02971895**

**<https://shs.hal.science/halshs-02971895>**

Submitted on 19 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Entre phonologie et lexique : l'alternance schwa/è en français<sup>1</sup>

Joaquim Brandão de Carvalho  
Université Paris 8 / UMR 7023 SFL  
[jbrandao@univ-paris8.fr](mailto:jbrandao@univ-paris8.fr)

On sait qu'il existe deux types d'alternances dites allomorphiques par où un morphème peut avoir plus d'une réalisation. L'une est phonologiquement conditionnée dont les allomorphes peuvent être régulièrement dérivés d'une forme sous-jacente unique dans le lexique; on parle alors de dérivation. L'autre implique des formes qui, ne pouvant être ramenées à un invariant, seraient toutes lexicales; on parle alors de supplétion. Un exemple du premier cas est l'alternance entre les exposants [z] (*seas, dogs*), [s] (*backs*) et [əz] (*kisses, dishes*) du morphème de pluriel /z/ de l'anglais; un exemple du second est l'alternance entre les formes [mœʁ] et [muʁ] du radical du verbe *mourir*. La première met en jeu deux phénomènes – dévoisement et épenthèse – dont le fondement phonétique et la régularité (pas de séquences consonne sourde + [z] ni [s, z, ʃ, dʒ, ʒ, ʒ] + [z] en anglais) sont avérés. L'alternance [œ]/[u] en revanche, à supposer qu'elle fût du premier type, impliquerait l'une ou l'autre de deux règles (/œ/ → [u] en syllabe ouverte ou /u/ → [œ] en syllabe fermée) qui sont à la fois phonétiquement étranges et contredites par les faits, /u/ et /œ/ étant en français deux phonèmes qui s'opposent en toutes positions. On en déduit que les formes /mœʁ/ et /muʁ/ sont toutes deux dans le lexique, où elles entretiennent un rapport de supplétion<sup>2</sup>. La notion intuitive d'"irrégularité" morphologique repose en partie sur une telle distinction. Et ce sont ces alternances supplétives qui constituent, dans ce domaine, des cas de rémanence : *meur-/mour-* (comme *peu-/pouv-*) sont des effets – morphologiques – dont les causes – phonologiques<sup>3</sup> – ont disparu.

Il s'en faut de beaucoup toutefois que la distinction entre dérivation et supplétion soit aussi nette, et ce pour deux raisons (qui peuvent se cumuler). D'une part, parce que l'irrégularité d'une alternance réputée lexicale n'est pas toujours aussi évidente que dans le cas de la flexion du verbe *mourir*, loin de là : en témoigne l'exemple souvent cité de l'"affaiblissement" de la vélaire dans *opaque/opacité, électrique/électricité*, etc., qui nous apprend qu'une alternance régulière au point de vue morphologique – *antique/antiquité* est une exception – peut ne plus avoir de base phonologique – /k/ et /s/ s'opposent en français en toutes positions et /s/ n'est pas une consonne palatale ! Autrement dit, une alternance rémanente peut être productive.

Mais ceci est bien connu. Il est un autre aspect moins bien étudié qui nous montre qu'entre supplétion et dérivation il semble y avoir non pas une ligne rouge, mais plutôt une zone grise. Je me propose d'examiner le cas de l'alternance schwa/[ɛ] en français telle qu'elle apparaît dans la flexion de verbes du 1<sup>er</sup> groupe comme *mener, jeter, lever*, etc.<sup>4</sup> Allomorphie dérivée ou supplétive ?

---

<sup>1</sup> Je remercie vivement Benoît de Cornulier, François Dell, Yves Charles Morin pour les informations qu'ils m'ont apportées sur l'histoire des clitiques et la variation du "e muet" du français, ainsi que deux relecteurs anonymes.

<sup>2</sup> Dite parfois "faible" par opposition à une alternance telle que *v(ais) / all(ons) / ir(ai)* ou *go / went* en anglais.

<sup>3</sup> En l'occurrence, l'évolution différente du /ɔ/ latin selon que la syllabe était accentuée ou atone.

<sup>4</sup> Le français dont il sera question ici est celui qu'on pourrait qualifier de standard parisien, répandu dans les médias et le milieu universitaire; c'est aussi celui qui a été enseigné à l'étranger que j'étais.

Cet article est divisé en deux parties. Dans la première, je relèverai d'abord les symptômes qui pointent vers la première réponse, ensuite ceux qui confortent la seconde, pour conclure au caractère virtuellement supplétif et lexicalisé de cette alternance, en français comme ailleurs (en slave notamment). Le point intéressant ici, qui sera abordé dans la seconde partie, est le mécanisme à travers lequel la lexicalisation a lieu en français. J'essayerai de l'expliquer à la lumière d'un changement en cours affectant la représentation phonologique du schwa. Le phénomène est d'autant plus intéressant qu'il nous apporte un éclairage sur l'une des façons dont s'établissent les rémanences dans le domaine morphophonologique.

## 1 Pour et contre la dérivation

**1.1** Les verbes tels que *mener* ou *jeter* ne sont pas systématiquement classés, dans les grammaires du français, parmi les verbes dits "irréguliers"<sup>5</sup>. On sait que "régularité" n'implique pas absence d'allomorphie; la régularité renvoie ici avant tout à la "productivité" et il est des allomorphies lexicales productives, comme le montre l'exemple cité plus haut des alternances du type *opaque/opacité*<sup>6</sup>. De fait, les verbes comme *mener* sont relativement nombreux, à l'inverse de ceux qui présentent l'alternance vocalique [œ]/[u]. Mais se pourrait-il aussi que ces verbes ne présentent qu'une seule base, par-delà la variation [ə]/[ɛ] ? Ce sont, après tout, des verbes du 1<sup>er</sup> groupe, classe ouverte qui regroupe la plupart des néologismes et des emprunts verbaux (*lifter, uploader*, etc.), et d'où certaines allomorphies héritées de l'histoire ont fini par être éliminées : par exemple, cette même alternance [œ]/[u] que conserve toujours *mourir* a disparu de *prouver* (cf. le français médiéval *je preuf, tu preuves, il preuve, nous prouvons...*). Si, par hypothèse, toute allomorphie est incompatible avec l'appartenance au 1<sup>er</sup> groupe, alors celle de *mener* est dérivée et renvoie à une forme sous-jacente unique. Et il n'y a donc là nulle rémanence.

Admettons-le un instant. Dans ce cas, la forme sous-jacente de la base de *mener* est /mən/, ce qui implique que le français a la règle en (1) (cf. par ex. Dell 1973 : 202)<sup>7</sup>.

$$(1) \quad /ə/ \rightarrow [ɛ] / C\_C\{\#, C\}^8$$

En effet, l'autre hypothèse possible, /men/, aurait impliqué la règle complémentaire en (2), laquelle est clairement infirmée par les faits : cf. des verbes tels que *serrer, prêter, rêver...*

$$(2) \quad /ɛ/ \rightarrow [ə] / C\_CV$$

La question posée à la phonologie est donc : que faut-il penser de la règle en (1) ?

La typologie des alternances vocaliques offre de nombreux cas similaires. Du grec et du latin nous pouvons tirer l'exemple bien connu des alternances *Cer* à la finale / *Cr* devant voyelle : cf. *pater* ("père", nominatif) / *patris* (génitif). Le slave également, où

<sup>5</sup> Ainsi les deux premières ressources en ligne listées par Google divergent là-dessus : l'une (<https://français.lingolia.com/fr/grammaire/les-temps/les-verbes-irreguliers>) les y inclut, mais non l'autre (<https://www.conjugaisonfrancaise.com/verbes/liste-verbes-irreguliers.html>).

<sup>6</sup> Sur les deux sens du concept de "régularité" en morphologie, voir Carvalho & Russo (2006).

<sup>7</sup> Ceci peut choquer si l'on s'en tient à Martinet, pour qui le "e muet" n'est pas un phonème, mais un simple "lubrifiant" (Martinet 1974 : 216; v. dans § 1.2 la raison de cette thèse). Toutefois, sa théorie est intenable : refusant tout statut phonologique à la syllabe, elle ne parvient pas à expliquer ce qui distingue *pelage* de *plage*.

<sup>8</sup> On a le contexte C\_C# dans *mène(s)* et C\_CC dans *mènerai*, etc.

la nature des consonnes est par ailleurs nettement moins contrainte : le polonais a ainsi *Tomek* (dim. de *Tomasz*, nominatif) / *Tomka* (génitif). Une théorie comme la phonologie du gouvernement (cf. Scheer 2004 : ch. 3) traitera de la même façon les trois cas : *pater/patris*, *Tomek/Tomka* et *ramène/ramener*<sup>9</sup>.

|     |    |   |                |   |                |   |                |    |   |                |   |                |   |                |
|-----|----|---|----------------|---|----------------|---|----------------|----|---|----------------|---|----------------|---|----------------|
| (3) | a. | C | V <sub>1</sub> | C | V <sub>2</sub> | C | V <sub>3</sub> | b. | C | V <sub>1</sub> | C | V <sub>2</sub> | C | V <sub>3</sub> |
|     |    |   |                |   |                |   |                |    |   |                |   |                |   |                |
|     |    | p | a              | t | ɛ              | r |                | p  | a | t              | ɛ | r              | i | (s)            |
|     |    | t | o              | m | ɛ              | k |                | t  | o | m              | ɛ | k              | a |                |
|     |    | r | a              | m | ɛ              | n |                | r  | a | m              | ɛ | n              | e |                |

Le "schwa" – noté ə en (1) – est un noyau syllabique – noté V en (3) – vide, c'est-à-dire dépourvu de traits distinctifs associés. À supposer qu'une consonne finale de syllabe, une "coda", implique un noyau vide à sa suite, alors les mots en (3a) présentent une configuration que les langues du monde cherchent à éviter (même si certaines n'y parviennent pas complètement) : *deux noyaux vides successifs* – V<sub>2</sub> et V<sub>3</sub> – et partant un groupe de deux consonnes en position finale de mot<sup>10</sup>. L'association d'un certain contenu phonétique (ici une voyelle antérieure moyenne) – soit la règle en (1) dans une approche plus classique – vient ainsi résoudre ce problème structural. En (3b), le problème ne se pose pas : le noyau V<sub>3</sub> n'étant pas vide, V<sub>2</sub> peut le demeurer.

Par ailleurs, indépendamment des alternances en jeu dans (3), le rôle épenthétique joué par les voyelles antérieures est bien attesté : on peut citer l'espagnol et le portugais brésilien parmi les nombreuses langues où [e] ou [i] remplissent cette fonction.

Mais qu'en est-il en français ? Il paraît clair qu'il peut y avoir une base phonologique à cette alternance. Mais est-ce encore le cas ? Y a-t-il vraiment épenthèse ?

**1.2** On peut en douter. Une telle alternance vocalique, outre les verbes du type *mener*, ne se retrouve, en français, que dans trois cas qui ne confortent pas cette hypothèse. Il y a tout d'abord les alternances du type *chanter/chanterai*, dont le conditionnement contextuel a disparu suite à la chute du -r final. Il y a ensuite les constructions du type *dussè-je* ou *me trompè-je ?*, qui ont tout l'air d'être des vestiges. On y ajoutera la variante "élidee" du démonstratif *cet* dans, par exemple, [st] *homme-là* versus *cette* : à l'inverse du féminin, dont la consonne fixe amène avec elle un noyau vide final et donc l'apparition du [ɛ], comme dans (3a), le masculin [st], comme sa variante préconsonantique [sə], semble dériver de /sə(t)/, avec un noyau vide et une consonne flottante. On perçoit la même logique qui sous-tend l'alternance, mais on peut douter de son caractère encore actif en français moderne, puisqu'un autre allomorphe masculin est aujourd'hui possible qui exclut l'hypothèse d'une forme sous-jacente /sə(t)/ : [set] *homme-là*. Si ce [set] est le fruit d'une construction analogique sur le féminin, c'est que le [ɛ] de ce dernier est bien dans le lexique et ne dérive nullement d'un /ə/<sup>11</sup>.

Un deuxième argument à l'encontre de la règle en (1) tient à l'"invisibilité" générale des voyelles épenthétiques vis-à-vis de l'accent, ce que tendent à démentir les formes telles que *je m[ɛ]ne*, etc., dont la voyelle peut recevoir la prééminence finale de groupe caractéristique du français. De fait, la règle en (1) apparaît comme un cas de "*rule inversion*" (Vennemann 1972) si on la confronte aux faits diachroniques : [ə] est, dans les données qui nous intéressent, le résultat de la *réduction* historique d'une voyelle

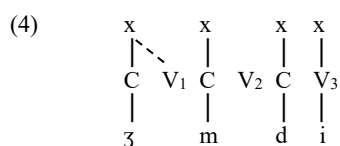
<sup>9</sup> La description qui en est donnée en (3) est simplifiée à dessein. Y manque le concept qui explique la vacuité de V<sub>2</sub> dans (3b) : le gouvernement d'un noyau vide par un noyau plein à sa droite.

<sup>10</sup> Ou devant une autre consonne : selon ce raisonnement, si l'épenthèse n'avait pas lieu, on aurait \**m'nrai*, avec trois consonnes successives, pour *mènerai*.

<sup>11</sup> Historiquement les choses semblent plus compliquées : *cette* a aussi connu la syncope (Thurot 1881 : 209-10) et il en reste des traces (à *c't heure-là*...).

antérieure moyenne en syllabe atone, soit d'un changement /e/ → [ə] (cf. VENIRE > *venir*) analogue à la règle en (2) et désormais inactif; nulle épenthèse ici.

Mais ce qui fait pencher la balance en défaveur de l'épenthèse de [ɛ] c'est un fait évident : si schwa alterne régulièrement avec quelque chose en français moderne, c'est avec zéro; c'est la seule alternance systématique et qui n'a rien de résiduel. Prenons le cas d'une des réalisations de *je me dis* afin d'illustrer la fameuse "loi des 3 consonnes" ou loi de Grammont (1933 : 359).



La première ligne en (4) représente le "squelette" du mot, dont les positions (x) assurent la réalisation et la linéarisation des objets qui leur sont associés (cf. Encrevé 1988 : § 4.1.2). Comme en (3), ce qu'il faut éviter c'est la succession de deux noyaux vides, ici V<sub>1</sub> et V<sub>2</sub>, et par là celle de trois consonnes (formant des groupes illicites en français : \*[ʒm], \*[md])<sup>12</sup>. On y arrive par l'ancrage de V<sub>1</sub> au squelette, alors que V<sub>2</sub> demeure flottant et n'est donc pas réalisé<sup>13</sup>. Or ce qui est intéressant c'est que la représentation en (4) implique [ʒəmdi], pas \*[ʒemdi] ainsi que l'aurait voulu la règle en (1).

De plus, à l'opposé de fossiles du type *dussè-je*, des constructions aussi récentes et vivantes que les cas de verlanisation vont dans le même sens : /fam(ə)/ (*femme*) donne /məf(a)/, prononcé [məf] et non pas \*[mɛf]<sup>14</sup> !

La règle /ə/ → [ɛ] / C\_C est donc infondée en français et l'alternance [ə]/[ɛ] est indiscutablement la rémanence d'un changement historique devenu inactif. Mais comment est-ce arrivé ? Comment "meurt" un processus phonologique ?

## 2 De la phonologie au lexique

**2.1** Les données du polonais offrent une réponse classique à cette question, car là encore l'alternance formalisée en (3) n'est plus phonologiquement conditionnée. Lorsqu'un changement phonétique intervient, qu'on peut décrire par une règle du type de celle en (1), le système phonologique s'en ressent par le renforcement d'une contrainte exercée sur les formes de surface. Par exemple, une palatalisation à travers laquelle /ki/ se réalise [ci] se traduit par l'impossibilité d'une séquence \*[ki]; appelons \*[ki] une telle contrainte. De même, si un noyau vide est rempli par [ɛ], comme dans *Tomek* (règle d'épenthèse), c'est que le système interdit \*[tomk] et, plus généralement s'agissant du slave, toute séquence \*[VCC#]. Tel était bien le cas à un stade antérieur du polonais<sup>15</sup>. Or, dans la langue actuelle, rien n'interdit [VCC#] : à côté des alternances nominatif /

<sup>12</sup> À l'opposé de [ks] (cf. *se[ks]*) et [st] (cf. *stade*) dans *e[kst]ase*, par exemple.

<sup>13</sup> Dans la lignée de ce que propose Carvalho (2014), le noyau vide, dépourvu de position propre, s'ancree à une position environnante, ici celle de gauche, d'où l'impossibilité d'un "schwa" initial de mot en français. Par ailleurs, si [ʒəmdi] résulte du statut gouverné de V<sub>2</sub> par le noyau ancré V<sub>3</sub>, V<sub>2</sub> peut aussi s'associer au squelette et gouverner ainsi V<sub>1</sub>, d'où [ʒmɔdi]. Dans les deux cas, (i) seul un noyau plein peut gouverner, (ii) un noyau vide (non final) ne peut être muet en français que s'il est gouverné par un noyau plein à sa droite.

<sup>14</sup> Ni, sauf en néo-verlan (cf. *relou*, *chelou*, etc.), \*[məfa] : le mot de départ, réalisé [fam], ne comportant que trois positions squeletteles, le /a/ devenu final après inversion reste flottant, ne trouvant pas de place disponible.

<sup>15</sup> Ainsi qu'en latin, où, en vertu d'une contrainte \*[VCr#], \*[patr] pour *pater* aurait été impossible.

génitif du type *Luter / Lutra* "Luther", on y trouve aussi *teatr / teatru* "théâtre". La raison en est donc que la contrainte \*[VCC#] a perdu de sa force. Les modèles à contraintes comme la théorie de l'optimalité diront que cette contrainte, dite "de marque" puisque favorisant une forme non marquée, plus "facile" à réaliser, et portant donc sur les formes de surface, a cédé le pas au profit d'une autre contrainte, dite "de fidélité" à la forme sous-jacente /VC.C./ (où le point indique un noyau vide) : si le segment sous-jacent est vide, autant le réaliser comme tel. La durée de vie d'un processus phonologique dépendrait donc de l'équilibre respectif entre marque et fidélité; que la seconde vienne à l'emporter sur la première, le processus devient rémanence<sup>16</sup>.

Cependant, les choses sont loin d'être aussi claires dans le cas du français. Si on raisonne comme on l'a fait pour le slave, l'alternance [ə]/[ɛ] suppose au départ une contrainte de marque \*[CəC] à la finale (*mène*) et devant consonne (*mènerai*). Or s'il est aisé de montrer qu'en polonais la contrainte \*[VCC#] a été affaiblie, il n'est pas facile d'en dire autant de la contrainte \*[CəC] en français : y est-elle toujours active ? Pour dire les choses autrement, en polonais [tomək] n'est plus la réalisation de /tom.k./ mais de /tomek./ parce que [tomk] y est désormais un mot possible; peut-on dire qu'en français aussi *je* [mən] n'est plus la réalisation de /m.n./ mais de /men./ parce que *je* [mən] y est à présent phonologiquement licite ? Si ce n'est pas le cas, c'est que la lexicalisation – indiscutable (cf. § 1.2) – de l'alternance [ə]/[ɛ] y a suivi une autre voie que le simple affaiblissement d'une contrainte de marque.

**2.2** Accepter comme bien formées des formes telles que *je* [mən] ou *je* [ʒət] pose problème : le schwa – noté [ə] par convention – n'est pas attendu en position finale de mot, soit là où il serait susceptible de recevoir l'accent de groupe caractéristique du français; comme on l'a rappelé pour mettre en doute le caractère dérivé de [ɛ] (cf. § 1.2), les voyelles épanthétiques ne sont pas accentuables. Enfin, à la finale de mot en particulier, tout noyau vide est, en français non méridional, flottant et donc muet (cf. n. 14). On ne trouve qu'une ou deux exceptions apparentes à cette généralisation : il y a, par exemple, les formes impératives comme *lis-le*, *fais-le*, où le *e* dit muet ne l'est jamais.<sup>17</sup> Or il n'en fut pas toujours ainsi : jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, ces formes se prononçaient – ou pouvaient encore se prononcer – [lil<sup>ə</sup>], [fɛl<sup>ə</sup>] dans la norme parisienne (cf. Thurot 1881 : 208)<sup>18</sup>. Comment une telle entorse à la phonologie a-t-elle été rendue possible dans la langue moderne ?

Selon Cornulier (1977 : 168 et suiv.), la forme actuelle de *-le* dans, par exemple, *donne-le* s'est imposée parce que, pour employer la terminologie introduite en § 2.1, elle satisfait à la fois une contrainte de marque interdisant \*[CəC] et par là tout pied à plus de deux moras (à l'inverse de \*[dɔn<sup>ə</sup>l<sup>ə</sup>]), et la fidélité à la forme sous-jacente du verbe (à l'inverse du plus ancien [dɔnel<sup>ə</sup>], où a lieu l'alternance : cf. *dussè-je*); ensuite, l'analogie aurait étendu cette forme aux verbes à syllabe légère, comme dans *lis-le*, *rends-le*, etc. Le résultat obtenu aura été la "stabilisation" du "e instable", d'où il suit

<sup>16</sup> Le tableau est simplifié à dessein : il ne tient pas compte en particulier des processus dits "opaques", qu'ont précisément du mal à traiter les théories à contraintes. Mais ceci n'a pas d'importance pour notre propos.

<sup>17</sup> À noter aussi le caractère non élié du schwa de *ce* dans *ce à quoi*, qui diffère en cela de celui de *de*, *me*, *te*, *se*, *le* devant voyelle.

<sup>18</sup> Et subissaient régulièrement l'élision, contrairement à l'usage moderne (cf. n. 17). Relevons, pour le 16<sup>ème</sup> siècle, le vers de Ronsard *Pour ce, aimez-moi cependant qu'êtes belle* (*Continuation des Amours*), décasyllabe dans lequel la voyelle de *ce* n'est pas métrique, et, pour le siècle suivant, les alexandrins de Racine *Si vous l'aimez, aidez-le à démentir ses yeux* (*Alexandre le Grand*), *Accordez-le à mes vœux, accordez-le à mes crimes* (*Thébaïde*), où à doit compter comme la 7<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> syllabes métriques respectivement (Dell, comm. pers.); enfin, de Molière, *Mais, mon petit Monsieur, prenez-le un peu moins haut* (*Le Misanthrope*).

que la forme sous-jacente à laquelle la nouvelle réalisation de *-le* est fidèle ne saurait être /lə/. Il ne manque à l'élégante explication de Cornulier que le moyen dont s'est servie la phonologie pour permettre cette stabilisation. Le cas de *-le* postposé participe en effet d'une dérive globale.

Walter (1977a, 1977b : 51-52), Morin (1978) et Walker (1993, 1996) ont soutenu que /ə/ tend à se stabiliser en français en se confondant avec les voyelles antérieures arrondies moyennes /ø/ et /œ/<sup>19</sup>. Nous regrouperons dorénavant ces deux voyelles sous le symbole /ö/, sachant que [ø] et [œ] peuvent en être des variantes allophoniques, dictées notamment par la loi de position ([Cø] ~ [CœC]). Un indice frappant à l'appui de la convergence de /ə/ vers /ö/ est, en effet, le trait arrondi du premier dans une large partie du domaine francophone, qui reste d'ailleurs à déterminer<sup>20</sup>. Ce trait, qui ne peut être qu'emprunté aux voyelles lexicales /ø/ et /œ/, est récent en tant que propriété du schwa<sup>21</sup>. Du moins ne semble-t-il pas encore attesté dans les ouvrages, publiés en 1713, de Gile Vaudelin, qui propose un système d'écriture "phonologique" et où le *e* instable n'est assimilé ni à *é* (/e/) ni à *eu* (/ö/) (Martinet 1974 : 159). Mais il domine aujourd'hui dans la plupart des usages parisiens, où *ceci* et *ceux-ci* sont homophones. Si une telle évolution a bien lieu, le /ö/ s'impose dans le *-le* final des impératifs. En effet, [lilø] = /li+lö/ pour *lis-le* ne poserait plus de problème : /ö/ fait partie des voyelles accentuables.

Peut-on pour autant parler de neutralisation, au sens d'absorption du schwa (/ə/) par /ö/, comme le /œ̃/ de *brun* a été annexé par le /ẽ/ de *brin* en français septentrional ? On en est encore loin. C'est sans doute le cas à la finale, comme on vient de le voir : dans *lis-le*, *sur ce*, etc., on s'attend à trouver une voyelle systématiquement arrondie, y compris, notons-le, là où, comme en Belgique (cf. n. 20), le schwa ne l'est pas toujours<sup>22</sup>. Néanmoins, que le schwa se soit arrondi ou pas, il existe toujours une différence, en position interne, entre un /ö/ stable (par exemple, celui de *ameuter*) et un /ö/ instable (*amener*, *acheter* ~ *am'ner*, *ach'ter*), à la variation phonologiquement conditionnée ou "libre" : cf. *je me dis*, *une pelouse* ~ *la p'louse* pour le premier cas, *la pelouse* ~ *la p'louse* pour le second<sup>23</sup>. Si neutralisation il y a, elle se réduit, en termes autosegmentaux, à l'aspect mélodique, soit aux traits, mais ne touche pas à l'aspect positionnel. Le /ö/ instable du français moderne serait un segment hybride. Il n'est plus vide : comme le /ö/ stable, il possède les trois éléments vocaliques fondamentaux **I** (antériorité), **U** (arrondissement) et **A** (aperture) (cf. Kaye *et al.* 1995)<sup>24</sup>. Contrairement au /ö/ stable, voyelle fixe, il aura toutefois conservé de son ancêtre /ə/ le caractère

<sup>19</sup> Voir aussi Fischer (1980) et Hansen (1994).

<sup>20</sup> La prononciation non arrondie de *e* est encore courante en Belgique. Sur la variabilité phonétique du *e* muet, cf. Martinet (1945 : 63 et suiv.), Pleasants (1956), Walter (1977 : 286 et suiv.), Morin (1983) et Bürki *et al.* (2008).

<sup>21</sup> Et insolite. Les langues du monde attestent trois grands types de voyelles neutres (c'est-à-dire épenthétiques ou transparentes dans les processus harmoniques, etc.) : ce sont soit des voyelles centrales vides de traits – notées /ə/ ou /i/, celles qui sont souvent appelées "schwas" (français classique) –, soit des voyelles antérieures – typiquement /i/ ou /e/ (portugais brésilien, espagnol) –, soit des copies de la voyelle lexicale voisine (somali) – ce qui renvoie au premier cas : la voyelle vide est simplement remplie par propagation des traits adjacents. Il n'y a pas, à ma connaissance, de voyelle neutre arrondie (ailleurs que dans le troisième cas mentionné).

<sup>22</sup> Une autre neutralisation aurait lieu, dans les variétés à schwa arrondi, là où, comme dans *brebis*, la syncope de la voyelle est exclue en vertu de l'attaque syllabique complexe.

<sup>23</sup> Ce dernier cas est naturellement lié à la variation dialectale (cf. références n. 20), mais probablement aussi à la fréquence lexicale : toutes choses égales par ailleurs, le *e* de *pelouse* doit plus souvent tomber que celui de *pelage*.

<sup>24</sup> Du point de vue d'une théorie des primitives phonologiques, il est intéressant de relever la similitude acoustico-perceptive entre la voyelle qui n'a rien (le /ə/) et celle qui a tout (le /ö/), l'une étant l'intersection des trois phonèmes vocaliques primaires – /i/ = {**I**}, /u/ = {**U**} et /a/ = {**A**} –, l'autre leur union (cf. Carvalho *et al.* 2010 : § 2.5).

flottant : il n'a pas de position squelettale propre et reste soumis aux contraintes sur la syllabation générant la seule alternance productive – ø / zéro – en français moderne (cf. § 1.2). Bref, ce schwa-là apparaît comme un noyau flottant *non vide*.

Dans ces conditions, on comprend d'autant mieux que l'alternance schwa/è soit devenue supplétive : on a là deux voyelles également spécifiées – /ɛ/ et le /ø/ flottant – qui alternent selon l'allomorphe sélectionné. À noter que, le /ø/ instable étant plus fréquent que le /ø/ stable, certains /ø/ étymologiquement stables tendent à devenir instables : ainsi on entend souvent *déj'ner*, comme on dit *ach'ter*, *am'ner*. On relèvera que l'allomorphie lexicale n'accompagne pas ce phénomène : personne, me semble-t-il, ne dira \**je déj[ɛ]ne*. Une telle irrégularité serait difficilement possible si l'allomorphie fondée sur l'alternance schwa/è n'était pas devenue supplétive.

Mais surtout on comprend aussi la façon dont cette alternance a été lexicalisée. À l'instar de formes comme [zœm̥di] (*je me dis*) ou [mœf] (*meuf < femme*), la forme virtuelle *je* [mœn] a été rendue phonologiquement licite par la dérive de l'opposition classique /ə/ ~ /ø/ : la contrainte interdisant la réalisation [CəC] de /C.C./ est toujours active, mais il n'y a – et il n'y a jamais eu – aucune contrainte interdisant la réalisation [CœC] de /CöC./, dont le /ø/ s'oppose à /ɛ/ (cf. *peur / père*, etc.). La migration de /ə/ vers /ø/ aura ainsi joué en français le même rôle que l'affaiblissement de \*[VCC#] en polonais dans la lexicalisation de l'allomorphie. En polonais, le [ɛ] épenthétique de [VCɛC] a été phonologisé en se confondant avec le /ɛ/ lexical de la langue, dès qu'il a pu s'opposer à son absence dans [VCC]. Le français, lui, a brûlé les étapes : sans qu'aucune de ses contraintes syllabiques ait changé, la "coloration" du schwa y aura suffi. Le mécanisme à l'œuvre a opéré sur la marque dans le premier cas, sur la forme sous-jacente dans le second : s'il tend toujours à occuper des noyaux flottants, sur le plan mélodique le "e muet" du français devient une voyelle comme les autres.

### Ouvrages cités

- Bürki, Audrey, Isabelle Racine, Helene N. Andreassen, Cécile Fougeron, Christophe Veaux & Ulrich H. Frauenfelder (2008), Timbre du schwa en français et variation régionale : une étude comparative, *Actes des XXVII<sup>èmes</sup> Journées d'étude sur la parole* (Avignon), 1-4.
- Carvalho, Joaquim Brandão de (2014), C/V interactions in Strict CV, in S. Bendjaballah, N. Faust, M. Lahrouchi & N. Lampitelli (dir.), *The form of structure, the structure of form: essays in honor of Jean Lowenstamm*. Amsterdam, John Benjamins, 123-138.
- Carvalho, Joaquim Brandão de, Noël Nguyen & Sophie Wauquier (2010), *Comprendre la phonologie*, Paris, PUF.
- Carvalho, Joaquim Brandão de & Michela Russo (2006), Analogie et allomorphie : pourquoi la régularité n'est pas toujours régulière ? in C. Kelling, J. Meinschaefer & K. Mutz (dir.), *Morphologie und romanistische Sprachwissenschaft. Akten der gleichnamigen Sektion beim XXIX. Deutschen Romanistentag* (Saarbrücken, 2005), Konstanz, Fachbereich Sprachwissenschaft der Universität Konstanz, 1-21.
- Cornulier, Benoît de (1977), Le remplacement d'e muet par "è" et la morphologie des enclitiques, in C. Rohrer (dir.), *Actes du Colloque franco-allemand de linguistique théorique*, Tübingen, Niemeyer, 155-180.
- Dell, François (1973), *Les règles et les sons*, Paris, Hermann.
- Encrevé, Pierre (1988), *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris, Seuil.



- Fischer, Robert Allen (1980), La phonologisation du schwa en français, *Linguistica investigationes* 4, 21-38.
- Grammont, Maurice (1933), *Traité de phonétique*, Paris, Delagrave.
- Hansen, Anita Berit (1994), Etude du E caduc : stabilisation en cours et variations lexicales, *Journal of French Language Studies* 4, 25-54.
- Kaye, Jonathan, Jean Lowenstamm & Jean-Roger Vergnaud (1995), The internal structure of phonological elements: a theory of charm and government, *Phonology yearbook* 2, 305-328.
- Martinet, André (1945), *La prononciation du français contemporain*, Paris, Genève, Droz.
- Martinet, André (1974), *Le français sans fard*, Paris, PUF.
- Morin, Yves Charles (1978), The status of mute "e", *Studies in French Linguistics* 1, 79-140.
- Morin, Yves Charles (1983), Quelques observations sur la chute du "e" muet dans le français régional de Saint-Étienne, *La Linguistique* 19, 71-93.
- Pleasants, Jeanne (1956), *Études sur l'e muet : timbre, durée, intensité, hauteur musicale*, Paris, Klincksieck.
- Scheer, Tobias (2004), *A lateral theory of phonology: What is CVCV, and why should it be?* Berlin, Mouton de Gruyter.
- Thurot, Charles (1881), *De la prononciation française depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, d'après le témoignage des grammairiens*, Paris, Imprimerie Nationale, vol. 1.
- Vennemann, Theo (1972), Rule Inversion, *Lingua* 29, 209-242.
- Walker, Douglas C. (1993), Schwa and /œ/ in French, *Revue canadienne de Linguistique* 38, 43-64.
- Walker, Douglas C. (1996), The new stability of unstable -e in French, *Journal of French language studies* 6, 211-229.
- Walter, Henriette (1977a), Étude de la stabilisation du e muet, *Annuaire de l'E.P.H.E., 4<sup>e</sup> section*, Paris, Klincksieck, 909-917.
- Walter, Henriette (1977b), *La phonologie du français contemporain*, Paris, PUF.

**Résumé**

Cet article aborde deux questions. D'une part, il montre que l'alternance schwa/è qu'on trouve dans de nombreux verbes tels que *mener*, *jeter* ou *lever* n'est plus conditionnée par la phonologie. D'autre part, il s'attache à expliquer la façon dont cette allomorphie a été lexicalisée. On y verra que, contrairement à ce qui est arrivé en slave à des alternances du même type, les contraintes sur la structure syllabique n'ont subi aucun changement en français; c'est la convergence en cours du schwa vers la voyelle lexicale antérieure arrondie /ø/ qui aura créé l'actuelle allomorphie.

**Mots-clés**

Alternance schwa-è, épenthèse vocalique, phonologisation, morphophonologie du français, phonologie diachronique du français.

**Abstract**

This paper addresses two topics. First, it shows that the French schwa/è alternation found in many verbs like *mener*, *jeter*, *lever*, etc. is no longer phonologically-driven. Secondly, it explores the way this allomorphy was lexicalized. It is argued that, contrary to what happened in Slavic languages to similar alternations which suffered the same fate, constraints on syllable structure remained unchanged in French; it is the ongoing move of schwa towards the lexical mid front rounded vowel /ø/ that produced the present allomorphy.

**Keywords**

Schwa-e alternation, vowel epenthesis, phonologization, French morphophonology, French historical phonology.